



## Notice explicative du projet N°7.9

### **Incitation à la pratique des déplacements doux : Création d'une piste cyclable sur le quartier du collège**

#### **Commune de Saint André de l'Eure**

Fiche-dispositif N°7 : amélioration de la qualité des services à la population dans une démarche de développement durable

**Comité de Programmation du 4 juillet 2011**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### ➤ **Contexte :**

Les élus de Saint André de l'Eure souhaitent développer les cheminements doux sur l'ensemble de la Commune. L'objectif de la municipalité est, à terme, de mailler la ville de liaisons piétonnes et cyclistes qui soient à la fois sécurisantes et agréables à utiliser.

Une étude, réalisée par le CETE, a mis en évidence les principaux axes d'amélioration de la circulation sur la Commune de Saint André de l'Eure. Les conclusions de cette étude proposent des orientations stratégiques d'aménagement concernant les cheminements doux. La volonté des élus est d'intégrer ces dernières dans le Plan Local d'Urbanisme lors de son élaboration prochaine.

A travers ce projet, les élus de Saint André de l'Eure concrétisent leur positionnement en faveur du développement des modes de déplacements doux. Cette première réalisation permettra d'offrir un espace dédié aux modes de déplacements alternatifs dans l'ensemble du quartier du collège, du stade et du cimetière.

L'objectif, à terme, étant de connecter tous les hameaux de la Commune au centre-bourg par des voies sécurisées, l'aménagement des cheminements doux permettant de relier le centre-bourg à la zone d'activités économiques devrait suivre prochainement.

La Commune de Saint André de l'Eure est propriétaire des terrains qui permettront l'élargissement de la voie.

#### ➤ **Objectifs du projet :**

- Faciliter l'accès non motorisé au collège, au stade et au cimetière depuis le centre-bourg et réciproquement
- Donner aux habitants le goût et les moyens de pratiquer la marche et le vélo en proposant des aménagements adaptés et sécurisés
- Contribuer au développement des déplacements alternatifs à la voiture

#### ➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Habitants de la Commune de Saint André de l'Eure se rendant dans le quartier notamment :

- les élèves se rendant au collège
- les habitants du quartier du Vieux Moulin en expansion
- les utilisateurs du stade
- les personnes se rendant au cimetière

## ➤ **Contenu :**

Afin d'assurer un changement dans le mode de déplacement des habitants – principalement motorisé aujourd'hui – les cheminements doux devront relier le centre-bourg aux zones périphériques (quartiers pavillonnaires et zone d'activités économiques) de façon fluide et rapide. Ces liaisons devront mettre leurs usagers à l'abri des nuisances et des risques de la circulation automobile.

Les travaux d'aménagement seront réalisés en différentes étapes et de manière à former des jonctions d'itinéraires cohérentes entre les différents quartiers de la Commune.

Pour cette opération, il s'agit d'aménager une piste dédiée aux déplacements doux d'environ 1 000m. Elle accueillera à la fois les cyclistes et les piétons dans les deux sens de circulation.

Le projet prévoit que les différents usages de la voirie soient différenciés par les travaux suivants :

- matérialisation au sol appropriée avec différenciation des couleurs de revêtement et délimitation des voies
- pose de barrières de sécurité
- séparation avec la route délimitée par une bordure surélevée

Une partie de l'itinéraire sera paysager afin de :

- renforcer la délimitation des différents usages, et ainsi de sécuriser l'itinéraire,
- proposer un cheminement agréable, incitant au changement de mode de déplacement.

Le projet a été défini de manière à limiter l'impact environnemental des aménagements. Ainsi, les végétaux implantés seront des espèces locales.

Des stationnements pour les vélos seront réalisés afin de permettre aux cyclistes de garer leur vélo en toute sécurité.

Une signalétique routière spécifique sera mise en place. Elle permettra d'identifier les départs du cheminement doux et attirera la vigilance des automobilistes.

La création de ce cheminement doux fera l'objet d'une communication spécifique. Elle visera à inciter les habitants de Saint André de l'Eure à emprunter cet itinéraire. La communication sera réalisée par le biais du journal de la Commune, d'un affichage en centre-bourg, d'un travail de sensibilisation avec les écoles, d'animations sur les déplacements doux présentées le jour de l'inauguration, etc.

## ➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Date de début des travaux : automne 2011
- Durée des travaux : 3 à 4 mois (suivant la météo)
- Date de mise en service de l'aménagement : printemps 2012

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

Entre le quartier du collège, du stade et du cimetière et le centre-bourg de Saint André de l'Eure (rue de Foucrainville)

### ➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

Commune de Saint André de l'Eure

## II. EVALUATION DU PROJET

### ➤ **Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**

1. Constitution d'un comité de pilotage : réunion à 5 reprises
2. Linéaire de piste cyclable créé : 1 000m
3. Moyens de communication déployés pour promouvoir l'aménagement : bulletin municipal, information des écoles et du collège, site internet de la commune

### ➤ **Indicateur(s) de résultats (effets espérés) :**

1. Nombre de personnes empruntant l'itinéraire par jour : 150
2. Report des déplacements vers un mode alternatif à la voiture : pour 25% des usagers de la piste cyclable (réalisation d'une enquête)

### ➤ **Critères de notation**

#### **Partenariat/Concertation :**

Les élus de Saint André de l'Eure ont consulté les habitants lors des réunions de quartier au sujet de leur projet de développement des cheminements doux sur l'ensemble de la Commune. Les besoins y ont été confirmés.

#### **Caractère pilote/Innovation :**

La mise à disposition de ce service offre une alternative originale au tout automobile. A travers ce projet, les élus de Saint André de l'Eure confèrent une valeur ajoutée au quartier du collège, du stade et du cimetière en améliorant son accessibilité et son cadre de vie.

#### **Diagnostic ascendant :**

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Les élus de la Commune et le CETE en charge de l'étude préalable aux travaux.

- *Comment ?*

Le besoin initial a été révélé par l'équipe municipale sur la base des conclusions des réunions de quartier. Les conclusions de l'étude préalable aux travaux sont venues précisées le projet.

- *A quelle échelle ?*

À l'échelle de la Commune.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Cet aménagement s'inscrit dans un programme de création d'un ensemble de cheminements doux sur la Commune.

#### **Social :**

Projet générateur de liens sociaux entre les habitants qui pourront se retrouver régulièrement et échanger.

Incitation des habitants à adopter les bons réflexes pour protéger leur santé en procurant les conditions favorables pour réaliser les 30 minutes d'activité physique quotidiennes recommandées dans le programme national « nutrition santé ».

#### **Ecologie/Environnement :**

Préservation de la qualité de vie, contribution à la décongestion du centre-bourg.

Contribution à la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

#### **Economie :**

Réalisation d'un chantier relativement important (plus de 100 000€ de travaux), source de marchés supplémentaires pour les entreprises locales

Projet de proximité pouvant servir d'exemple pour les autres collectivités du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et ainsi générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Gestion du chantier	3 500,00
Travaux préparatoires	29 450,00
Terrassements	19 500,00
Chaussée piste cyclable	52 450,00
Bordures	13 500,00
Drainages - noues	10 250,00
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>128 650,00</b>

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	<b>38 595,00</b>
Etat	
Conseil Régional (30%)	38 595,00
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	<b>25 730,00</b>
Autofinancement	25 730,00
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>64 325,00</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>64 325,00</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>128 650,00</b>

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00</b>

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>128 650,00</b>
---------------------------------------	-------------------